

## À Paris, on se jette à l'eau

#Fait du jour

### Exercices

#### 1 – Les bruits. Cochez les bonnes réponses en fonction de ce que vous entendez.

Quels bruits entendez-vous ?

- un chien qui aboie
- des oiseaux qui chantent
- des plongeurs dans l'eau
- des gens qui chantent
- des gens qui rient

#### 2 – Qu'apprend-on dans ce journal ? Entourez la bonne réponse en fonction de ce que vous entendez.

Plusieurs **centaines / milliers** de personnes ont **découvert les / goûté aux** plaisirs de la baignade **en plein / près de** Paris ce dimanche.

Le bassin de la Villette accueillait **un cours / une course** de nage en eau **naturelle, / libre**, ce qui a donné l'idée à de **nombreux Parisiens / nombreuses personnes** de se jeter à l'eau.

#### 3 – Au bassin de la Villette. Cochez les bonnes réponses en fonction de ce que vous comprenez.

Que font les gens à la Villette ?

- Ils bronzent au bord de l'eau.
- Ils apprennent à nager.
- Ils sautent d'un pont.
- Ils barbotent dans le bassin.

Qui est Andrea Redavid ?

- Il est italien.
- Il est allemand.
- Il est en vacances à Paris.
- Il habite à Paris.

Qu'apprend-on sur lui ?

- Il sort de l'eau.
- Il est dans l'eau.
- Il sourit.
- Il rit.

Que pense-t-il de cette journée à la Villette ?

- « C'est indispensable. »
- « C'est très bien. »
- « L'eau est rafraîchissante, ça fait du bien. »
- « L'eau est censée être sûre et propre. »

#### 4 – La baignade encore interdite. Voici des mots ou expressions de sens proche, sélectionnez la bonne réponse en fonction de ce que vous entendez.

**Alexis Bédu :**

Même les **toutous / clebs** ont goûté l'eau, **outrépassant / enfreignant** l'arrêté pris en 1923 qui interdit la baignade à Paris.

Le bassin de la Villette ouvert à tous : une **revendication/ volonté** ferme de Louis-Frédéric Doyez, Directeur général **du Club français / de la Fédération française** de natation.

**Louis-Frédéric Doyez :**

« Aujourd'hui, les conditions c'est **d'avoir plus de 18 ans / d'être majeur** et d'avoir une pratique natatoire suffisante pour aller dans l'eau. Ce que l'on voudrait c'est qu'il n'y ait plus aucune **condition / limitation** et qu'on puisse avoir des zones de baignade **surveillées. / encadrées.**

**5 – Vrai ou faux ? Cochez la bonne réponse en fonction de ce que vous comprenez.**

D'après Andrea Redavid, Paris Plages sans baignade, c'est nul.

- Vrai
- Faux

Louis-Frédéric Doyez voudrait des zones de baignades spécifiques pour les bons nageurs.

- Vrai
- Faux

Sur le pont au-dessus du bassin, quelqu'un a écrit : « Vive la piscine municipale ».

- Vrai
- Faux

Cette journée de baignade a été exceptionnellement autorisée par la mairie.

- Vrai
- Faux

Il est interdit de se baigner dans les lieux publics à Paris.

- Vrai
- Faux

**Exercices corrigés**

**1 – Les bruits. Qu’entendez-vous dans ce journal ?**

Quels bruits entendez-vous ?

X un chien qui aboie  
des oiseaux qui chantent

X des plongeurs dans l'eau

des gens qui chantent

X des gens qui rient

**2 – Qu'apprend-on dans ce journal ?**

Plusieurs **centaines** de personnes ont **goûté aux** plaisirs de la baignade **en plein** Paris ce dimanche. Le bassin de la Villette accueillait **une course** de nage en eau **libre**, ce qui a donné l'idée à de **nombreuses personnes** de se jeter à l'eau.

**3 – Au bassin de la Villette.**

Que font les gens à la Villette ?

Ils bronzent au bord de l'eau.

Ils apprennent à nager.

X Ils sautent d'un pont.

X Ils barbotent dans le bassin.

Qu'apprend-on sur lui ?

X Il sort de l'eau.

Il est dans l'eau.

X Il sourit.

Il rit.

Qui est Andrea Redavid ?

X Il est italien.

Il est allemand.

Il est en vacances à Paris.

X Il habite à Paris.

Que pense-t-il de cette journée à la Villette ?

« C'est indispensable. »

X « C'est très bien. »

« L'eau est rafraîchissante, ça fait du bien. »

X « L'eau est censée être sûre et propre. »

**4 – La baignade encore interdite.**

**Alexis Bédu :**

Même les **toutous** ont goûté l'eau, **outrepassant** l'arrêté pris en 1923 qui interdit la baignade à Paris.

Le bassin de la Villette ouvert à tous : une **volonté** ferme de Louis Frédéric Doyez, Directeur général **de la Fédération française** de natation.

**Louis-Frédéric Doyez :**

« Aujourd'hui, les conditions c'est **d'être majeur** et d'avoir une pratique natatoire suffisante pour aller dans l'eau.

Ce que l'on voudrait c'est qu'il n'y ait plus aucune **condition** et qu'on puisse avoir des zones de baignade **surveillées**.

**5 – Vrai ou faux ?**

D'après Andrea Redavid, Paris Plages sans baignade, c'est nul.

X Vrai

**Commentaire :** *Paris Plages, c'est une blague. Ça n'a aucun sens de faire Paris Plages si on peut pas être dans l'eau.*

Louis-Frédéric Doyez voudrait des zones de baignades spécifiques pour les bons nageurs.

X Faux

**Commentaire :** *Ce que l'on voudrait c'est [...] des zones de baignade surveillées, [...] ouvertes à tous : mineurs, nageurs expérimentés et ceux qui le sont un peu moins.*

Sur le pont au-dessus du bassin, quelqu'un a écrit : « Vive la piscine municipale ».

X Faux

**Commentaire :** *Sur le pont qui surplombe le bassin **une banderole** « Vive la piscine municipale » est déployée.*

Cette journée de baignade a été exceptionnellement autorisée par la mairie.

X Faux

**Commentaire :** *L'opération **illégal** est un succès.*

Il est interdit de se baigner dans les lieux publics à Paris.

X Vrai

**Commentaire :** *Voilà un grand « plouf » dans l'eau du bassin de la Villette, comme dans la Seine d'ailleurs. Dans les deux cas, **il est interdit de se baigner à Paris, c'est un arrêté préfectoral.***